Six Bouddhistes Hoa Hao victimes de la répression religieuse

PARIS, 25 mai 2018 (VCHR) – Le **Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme** (VCHR) dénonce fermement la confirmation en appel des condamnations contre six Bouddhistes Hoa Hao, dont 4 membres d'une même famille. Le VCHR considère qu'ils sont victimes de persécutions religieuses et exigent leur libération immédiate et inconditionnelle.

« Sous le prétexte farfelu de 'troubles à l'ordre public' et de 'résistance à agent dans l'exercice de ses fonctions publiques', les autorités vietnamiennes persécutent les Bouddhistes Hoa Hao qui ne se reconnaissent pas dans l'Église d'État. Il s'agit clairement en réalité de persécutions religieuses », a dit le Président du VCHR Võ Văn Ái.

Comme lors de leur procès en première instance en février dernier, M. Bui Van Trung et son fils Bui Van Tham (également accusé de « résistance à agent dans l'exercice de ses fonctions publiques ») ont été condamnés 6 ans de prison, sa fille Bui Thi Bich Tuyen à 3 ans de prison et son épouse Bui Thi Hen à 2 ans de prison avec sursis en raison de son été de santé. Deux autre Hoa Hao, M. Nguyen Hoang Nam et Mme Le Thi Hong Hanh ont été respectivement condamnés à 4 et 3 ans d'emprisonnement.

Le procès qui s'est tenu le 24 mai 2018 dans la province de An Giang n'a pas respecté les droits de la défense, le juge ordonnant aux témoins de ne pas répondre aux questions des avocats de la défense. Par ailleurs, l'accès au tribunal a été fortement entravé par la police qui a posté des checkpoints à 500 mètres tout autour du tribunal.

Les poursuites contre les six Hoa Hao ont été lancés à la suite de l'interception, le 18 avril 2017, par la police de la route et d'agents en civil de Bouddhistes Hoa Hao venus rendre visite à la famille de Bui Van Trung pour l'anniversaire de la mort d'un proche. Les policiers avaient confisqué les motocyclettes bien que tous les papiers fussent en règle, et avaient réitéré l'opération quelques jours plus tard. Bui Van Tham avait tenté de s'interposer pour être aussitôt brutalisé par les policiers et accusé de « résistance à agent dans l'exercice de ses fonctions ». Le 26 juin 2017, Bui Van Trung et son fils Bui Van Tham ont été arrêtés par une foule de plusieurs dizaines de personnes mobilisées par les autorités et sans que les policiers ne montrent le moindre mandat d'arrêt.

Ces condamnations arbitraires qui ne se fondent sur aucune réalité des faits reprochés sont en fait motivées par une répression religieuses systématiques et insidieuses

contre tous les groupes religieux qui refusent de se soumettre aux Églises d'État. En effet, si le Bouddhisme Hoa Hao est reconnu par l'État, celui-ci ne tolère pas l'Église Hoa Hao indépendante à laquelle appartiennent la famille et les proches de Bui Van Trung. Le sort des groupes religieux non-reconnus est devenu encore plus précaire avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2018, de la loi sur les croyances et la religion qui est considéré par l'ensemble de la société civile internationale comme incompatible avec l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel est partie le Vietnam.